Image not found or type unknown

# Embauche d'un membre de la famille

Par **zulemaro**, le **24/06/2011** à **20:58**

Bonjour,

Je suis présidente d'une association sportive loi 1901, ai-je le droit d'embaucher mon fils dans l'association (en temps qu'emploi sport) ?

Par **Tisuisse**, le **25/06/2011** à **10:57**

Bonjour,

En tant qu'association, si l'Assemblée Générale donne son accord et si c'est prévu dans les statuts, pourquoi pas mais l'association sera soumise aux dispositions administratives, fiscales, et code de travail pour cet emploi.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés